

- [Instructions auteurs](#)
- [Editions en ligne](#)
- [Contact](#)
- ✕
- [Ariane Peters](#)
- [Se déconnecter](#)
- [Nederlands](#)

# -SPHERE

Toggle navigation Language navigation [NL](#)

- -
- [Accueil](#)
- [Ariane Peters](#)
- [Se déconnecter](#)
- [🏠](#)
- [Actualités](#)
  - [Médical](#)
  - [Socio-professionnel](#)
  - [E-health](#)
- [Congrès](#)
- [Gestion](#)
- [Loisirs](#)
- [Débats](#)
- [MedFlix](#)
- [Editions en ligne](#)
- [Instructions auteurs](#)
- [Medical Corner](#)
  - [Biosimilaires](#)
  - [Sclérose en plaques](#)
  - [Atopic Dermatitis](#)
  - [Psoriasis](#)
- [Contact](#)

- [🏠 Accueil](#) > [Actualités](#) > [Socio-professionnel](#) > Droits des patients: «On ne peut pas empêcher les médecins de penser» (Dr G. Deschietere)

## Droits des patients: «On ne peut pas empêcher les médecins de penser» (Dr G. Deschietere)

- 🕒 18 avril 2024
- 👤 par V.Li
- 🔗 13



L'évolution de la loi relative aux droits du patient continue à susciter de nombreuses réflexions. Cette nouvelle loi veut augmenter la transparence vis-à-vis du patient en lui donnant accès à l'intégralité de son dossier, y compris les annotations. Le Dr Gerald Deschietere, psychiatre, ne comprend pas le but « Je dois pouvoir garder le droit d'écrire des notes personnelles à propos d'un patient sans nécessairement devoir lui communiquer.»

Un aspect précis pose question à certains d'entre eux dans les dispositions de cette nouvelle loi : les annotations personnelles d'un professionnel des soins de santé ne sont plus exclues de ce droit de consultation par le patient, seules les données concernant des tiers restent exclues. Le patient peut donc désormais avoir accès aux annotations personnelles du médecin figurant dans son dossier médical.

**Un patient mieux informé**

Pour le Dr Gérard Deschietere, psychiatre, chef de l'unité de crise et des urgences psychiatriques aux Cliniques universitaires Saint-Luc, et professeur à l'UCLouvain, il faut être attentif aux impacts de ce changement dans cette loi comme il l'a évoqué lors du Colloque qui marquait les 10 ans du MoDes : « Je soutiens évidemment l'idée que les patients ont des droits. Nous devons sortir d'un patriarcat médical qui était insupportable à bien des égards. Mais je ne pense pas qu'une symétrie parfaite des connaissances soit une bonne chose parce que le patient et le soignant n'éprouvent pas la même chose concernant les informations recueillies. L'un souffre, l'autre tente de soulager. Le risque est de déresponsabiliser complètement le médecin et de parfois mettre à mal les soins au patient. »

Il se veut clair : « J'espère que les patients seront mieux informés que jamais grâce aux différents éléments qu'ils peuvent consulter sur internet et aussi à la démocratisation des savoirs scientifiques. Mais aussi grâce au temps passé lors du colloque singulier entre le médecin et l'utilisateur. Ce dernier doit aussi être de plus en plus conscient des enjeux des politiques de la santé qui restent en effet souvent méconnus du patient. »

### Protéger les notes personnelles

Toutefois, un aspect l'inquiète. Si les médecins ne peuvent plus garder la confidentialité des annotations, certains n'en prendront donc plus puisqu'il existe un risque qu'elles soient divulguées « La loi relative aux Droits des patients veut éliminer les notes personnelles. Là, personnellement, je n'arrive pas à comprendre à quel point on veut empêcher les soignants d'avoir la moindre considération personnelle. »

Il précise son propos : « En quelque sorte, on nous dit « arrêtez de penser », « éliminez toute subjectivité ». Cet aspect là de la loi m'inquiète beaucoup. Je n'arrive pas à en comprendre le but. Ou alors celui de vouloir uniformiser tout soin, et donc de le déshumaniser, d'en perdre le caractère éminemment intime ».

Quand il le dit, il pense aux patients : « Je dois pouvoir garder le droit d'écrire des notes personnelles à propos d'un patient sans nécessairement devoir lui communiquer. Cela peut enrichir mon travail, la personnalisation du suivi de ce patient. Cette partie de la loi amène une méfiance, une défiance par rapport au monde médical. »

Et en ces temps troublés, de conclure avec cette phrase de Milan Kundera qui parle du risque du totalitarisme, « où tous les hommes vivent dans l'harmonie, unis par une seule et même volonté, une seule et même foi, sans secrets les uns pour les autres ».

[Réagissez à cet article](#)

## Réagissez à cet article

Votre commentaire a bien été publié. Merci.

## Ceci pourrait vous intéresser





:



:



:





10



10

## Derniers commentaires



**Erik FRANCOIS**

🕒 23 avril 2024

Toutes les mesures prises récemment, y compris celle-ci, visent à micro-gérer l'ensemble de l'acte médical.

Le rêve semble être de réduire le corps médical dans son ensemble à un ensemble de médecins conseils sans aucune possibilité d'innovation, de réflexion, ou d'autonomie. C'est déjà le cas pour certains médecins aux Etats-Unis, à la solde de groupes privés, ou de médecins anglais, à la solde du NHS. Mais dans ces 2 pays la fuite vers une pratique autonome (payante entièrement par le patient, qui lui aussi fuit le système) reste possible. Qu'à cela ne tienne: en Belgique nous instaurons une médecine hypercontrôlée ET l'interdiction progressive (d'abord pour les BIM, mais qui croit qu'on en restera là?) de pratiquer hors convention. Alors, chers politiques, soyez cohérents jusqu'au bout et faites-nous tous salariés ou fonctionnaires.



**Jean-Claude LEEUWERCK**

🕒 20 avril 2024

Il ne manquait plus que ça... En ce qui me concerne, je réponds toujours à toutes les questions qui me sont posées. Je prends également le temps d'expliquer au mieux ce qui a trait à la pathologie de la Personne qui me consulte... Et beaucoup de temps pour Ecouter... Votre Leçon de Modestie n'était pas indispensable, Monsieur Lustygier.



**Marc BEAUDUIN**

🕒 19 avril 2024

Marc Beauduin MD, PhD, ancien D.M.

Cette "ouverture" des notes aux patients et/ou leur famille serait dangereuse pour tous : pour le patient avec risque d' incompréhension des notes médicales , de la famille: connaissance de faits concernant le patient et son environnement ,du médecin qui risquera "judicieusement "de "réduire" ses notes personnelles souvent utiles aux autres praticiens amenés un moment ou autre à prendre en charge ce patient .... Bref en croyant bien faire, le législateur ouvrira "la boîte de Pandore" du souffrant dans ses symptômes subjectifs et objectifs ... avec des retombées pouvant être désastreuses lorsqu'on il en prendra connaissance ! Soigner un patient , c'est établir un DIALOGUE sur son état, ses plaintes subjectives et objectives qui peuvent évoluer au fil du temps ce dialogue est oral et "ouvrir" ce qui est consigné est à haut risque pour tous les intervenants dont le patient au premier chef



**Christian BUCKINX**

🕒 19 avril 2024

Ah bon,nos réflexions perso.sur le problème d'un patient doivent lui etre accessibles?Ok, mais alors meme obligation pour tt le monde:que ts les citoyens,malades ou pas,puissent avoir accès à ttes les notes personnelles des politiques quand ils décident de pondre un arrêté de loi,meme s'ils l'ont élaboré un lendemain de la veille,bien arrosé!



**Thérèse RICHE**

🕒 19 avril 2024

cela dépasse toutes les bornes!!!!



**Bernard Defer**

🕒 19 avril 2024

Tout à fait d accord, de toutes façons ces lois vont à l encontre du bin être des patients et des médecins, pour s en convaincre, lire les notes sur internet, souvent de la bêtise pure.



**Jean DOYEN**

🕒 19 avril 2024

Entièrement d'accord avec cette réaction. Revenir sur des notes perso antérieures permet de se préparer à un comportement adapté dans le cas de patients à relation potentiellement délicate ( et ce, quelle qu'en soit le raison). A 68 ans, mon 1er réflexe serait hélas " dès qu'on commence à me demander mes notes perso, j'arrête de pratiquer". Ceci fera déjà un médecin de moins, parmi ceux qui voulaient se souvenir et se servir de leurs vécus relationnels dans la pratique de ce qui était leur art...



**Selma ISRAEL**

🕒 18 avril 2024

Réflexion tout à fait pertinente. Sans compter que la part de non-dit constitue également un outil thérapeutique. Le résultat serait donc une uniformisation totalitaire, aux dépens d'un renoncement thérapeutique. Un double échec pour le patient, une perte de sens pour le médecin.



**Donald Vermer**

🕒 18 avril 2024

Bonsoir,  
Avant cette loi, les notes personnelles restaient la propriété du docteur  
Pourquoi changer cette disposition ?  
Dr Vermer



**Michel LUSTYGIER**

🕒 18 avril 2024

Il faudrait déjà que le médecin réponde aux questions du patient, lui évitant de s'égarer sur des sites internet. On peut quand même admettre que la connaissance de sa "pathologie" puisse aider à une compliance. Enlevons ce chapeau de magicien ! Avec Chatgpt en introduisant dix des symptômes, le patient peut recevoir des réponses! Un peu de modestie confrères



**Alain HENSENNE**

🕒 18 avril 2024

Les éléments objectifs du dossier appartiennent au médecin qui n'est que le dépositaire.  
Les réflexions du médecin lui appartiennent : c'est sa liberté de penser.



**Francisco Luque Berjillos**

🕒 18 avril 2024

Cher confrère psychiatre, j'apprécie votre analyse. En plus de 40 ans de pratique médicale ( médecine, psychologie médicale et expertise médicale ), jamais un patient ne m'a demandé ce que j'écrivais à son sujet dans le dossier médical ( les annotations personnelles ). Pas une fois. En tant que patient moi-même ( j'ai aussi mon MG et mes spécialistes... ) : jamais il ne m'est venu à l'idée leur demander le contenu de leurs annotations personnelles. Ni pour mon avocat, ni pour mon dentiste...ni pour mon curé...Vous avez raison : on veut empêcher le Médecin de penser. Et à force de tant censurer... viendra le jour où il n'y aura plus de Médecin. Et je comprendrai cela. Alors le politique ( et assimilé ) devra dire au malade " ..il faudra que vous vous soigniez vous-même...ou, c'est cela, par vous-même...Et vous pouvez écrire ce qu'il vous semble bon à votre sujet..." Sans rire. Le Docteur Herry a raison : on tue la médecine....C'est à dire le médecin. Une ethnie en voie de disparition ??? Il y a de cela . Mais certains le souhaitent.. Economie et robotisation.

Mais au fait : de qui viennent ces demandes ?? Les patients...? J'en doute. Vaste problème d'interférence....

Merci Confrère Deschietere.

Dr Francisco LUQUE B.



**Patricia Eeckeleers**

🕒 18 avril 2024

Entièrement d'accord!les notes personnelles ne sont pas des jugements de valeur mais des orientations diagnostiques, des données recueillies auprès de l'entourage, et des réflexions personnelles.

ex: patiente fibromyalgique: je note souvent mes hypothèses: viol? inceste? violences ds enfance? le patient n'a pas besoin de savoir mes hypothèses de travail d'autant plus que parfois il ne s'en souvient pas.

[Rédiger un commentaire](#)

Recherche  🔍

• [Flash Info](#)

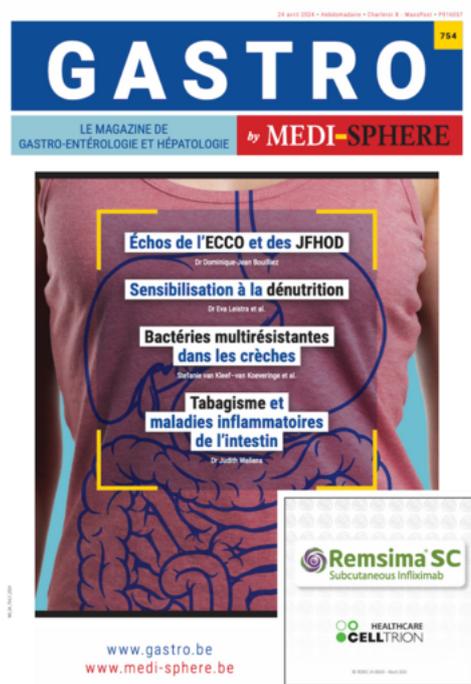
• [L'Europe se dote d'une alliance pour remédier aux pénuries de médicaments](#)

o 🕒 25 avril 2024 - 09:54

- [Consommation alarmante d'alcool et de cigarettes électroniques chez les adolescents \(OMS\)](#)
  - 25 avril 2024 - 09:50
- [Le KCE propose un nouveau modèle pour calculer les frais réels d'un hôpital.](#)
  - 25 avril 2024 - 08:37
- [Handicap: les cartes d'invalidité et de stationnement seront valables pour toute l'UE](#)
  - 24 avril 2024 - 13:48
- ["Je suis désespérée par le nombre de patients qui ne trouvent pas de psychiatre" \(Dr M. Carlene\)](#)
  - 24 avril 2024 - 13:36
- [La santé des Bruxellois s'améliore, mais de façon inégale au sein de la population](#)
  - 24 avril 2024 - 12:22
- [Problèmes techniques résolus lors de la prolongation automatique du DMG \(AADM\)](#)
  - 24 avril 2024 - 12:13
- [Prothèses de la hanche : 6 recommandations de bonne pratique et 11 points d'amélioration \(Audit\)](#)
  - 24 avril 2024 - 11:20
- [Prothèses de la hanche : les premiers constats d'une audit dans les hôpitaux belges](#)
  - 24 avril 2024 - 11:06
- [Elections 2024: Les victimes de l'amiante se rappellent aux candidats en vue des scrutins](#)
  - 24 avril 2024 - 10:46
- [Broyeurs à métaux: Les bourgmestres de Jurbise et Courcelles vent debout contre C. Tellier](#)
  - 23 avril 2024 - 17:28
- [Logopédie : la proposition de Catherine Fonck rejetée, la majorité s'en tient à son accord](#)
  - 23 avril 2024 - 17:11
- [La campagne d'Euromelanoma cible les Belges sujets à une récurrence de cancer de la peau](#)
  - 23 avril 2024 - 13:30
- [La VUB veut elle aussi former des dentistes, à partir de 2025](#)
  - 23 avril 2024 - 11:49
- [Plus de 4 000 postes vacants dans le secteur de la santé en Flandre](#)
  - 23 avril 2024 - 11:23
- [Sandra Giunta prend les rênes du CHU UCL Namur](#)
  - 23 avril 2024 - 09:31
- [Elections 2024 - La santé, devenue par la force des choses un thème central de la législature](#)
  - 23 avril 2024 - 09:07
- [Une pollution probable à l'arsenic détectée autour des broyeurs de métaux en Wallonie](#)
  - 23 avril 2024 - 08:35
- [Moderna et Pfizer BioNTech s'affrontent sur la paternité de l'ARN messager](#)
  - 23 avril 2024 - 08:15

- [Le CSS plaide pour un cadre national autour de la numérisation des soins de santé mentale](#)
  - 23 avril 2024 - 08:06
- [L'ONG Mercy Ships va se doter d'un troisième navire-hôpital](#)
  - 23 avril 2024 - 08:04
- [La première édition du festival CurieuCity à Molenbeek le 3 mai](#)
  - 22 avril 2024 - 18:40
- [Olista, le premier centre interdisciplinaire pour victimes de violences intrafamiliales](#)
  - 22 avril 2024 - 16:05
- [Le centre pour l'analyse des risques sur le climat et l'environnement dévoile ses missions](#)
  - 22 avril 2024 - 15:13
- [L'OMS crée un nouveau réseau pour le contrôle des maladies en Europe](#)
  - 22 avril 2024 - 15:12
- [Des disparités régionales préoccupantes dans le bien-être des MG pendant la pandémie en Belgique \(Etude\)](#)
  - 22 avril 2024 - 13:17
- [Décrochage scolaire : quel rôle pour le MG ?](#)
  - 22 avril 2024 - 12:40
- [Vivalis relance sa campagne sur l'importance de la vaccination](#)
  - 22 avril 2024 - 12:20
- [Plan d'action anti-fraude : "nos maisons médicales sont plus contrôlées et contrôlables" \( F.Dubois \)](#)
  - 22 avril 2024 - 12:13
- [Stan Politis élu à la présidence du GBS](#)
  - 22 avril 2024 - 11:06

• [Au sommaire de ce numéro](#)



- Medi-Sphere N° 754

↳ Lire en ligne ↳ Toutes nos éditions

- [Plus Lus](#)
- [Plus commentés](#)



### [La Commission anti-fraude veut révoquer les numéros INAMI des médecins fraudeurs](#)



### [Suppléments d'honoraires: la Cour constitutionnelle rejette le recours de l'Absym](#)



### [L'édition 2024 du Télévie a récolté plus de 12 millions d'euros](#)



### [Droits des patients: «On ne peut pas empêcher les médecins de penser» \(Dr G. Deschietere\)](#)



### [Droits des patients: «On ne peut pas empêcher les médecins de penser» \(Dr G. Deschietere\)](#)



### [Suppléments d'honoraires: la Cour constitutionnelle rejette le recours de l'Absym](#)



### [Médecine rurale : « La pénurie augmente la pression des patients sur les médecins »](#)



### [Handicap: les cartes d'invalidité et de stationnement seront valables pour toute l'UE](#)

X (Twitter)

## Tweets de @MediSphereHebdo

Medi-Sphere Hebdo

@MediSphereHebdo · 22h

Problèmes techniques résolus lors de la prolongation automatique du DMG (AADM)  
[@Freedoc\\_be](#) [@GBOSyndicatMG](#)  
[@absymtweets](#) [@AADMbe](#) [@INAMI\\_RIZIV](#)

medi-sphere.be  
Problèmes techniques résolus  
lors de la prolongation ...

🗨️ ❤️ 2



Medi-Sphere Hebdo

@MediSphereHebdo · 22h

Prothèses de la hanche : les premiers constats  
d'une audit dans les hôpitaux belges  
[@INAMI\\_RIZIV](#) [@SanteBelgique](#)

medi-sphere.be

## A propos

Fondée en 1989, Reflexion Medical Network (RMN) est devenu le groupe de presse médical le plus important de Belgique. Avec 12 publications destinées aux généralistes, spécialistes et pharmaciens, l'ensemble des titres touchent plus de 35.000 professionnels de la santé. Aujourd'hui ils retrouvent l'ensemble de leurs publications en digital (newsletters et website) et forment une des plus importante communauté de professionnels de la santé en ligne.

## Restez connectés

- [Suivez-nous sur X](#)
- [Abonnez-vous à notre Newsletter](#)

## Nos rubriques

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Congrès](#)
- [Gestion](#)
- [Loisirs](#)
- [Débats](#)
- [Contact](#)

## Nos autres sites



PharmaSphere

NEURONE.be

Oncohemato  
REVUE MULTIDISCIPLINAIRE D'ONCOLOGIE ET HÉMATOLOGIE

ORTHO~RHUMATO

SKIN.be

Percentile.be

HEALTHCARE  
EXECUTIVE.be

NumeriCare  
Tomorrow's Medicine Today

MedinLux

© 2017-2024 Reflexion Medical Network - Développement web par [Glucône](#)

- [Mentions légales](#)